

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2015

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL Frédéric GILSON, Christophe GEORGES, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents (excusés) : Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI, Stéphane PACCARD.

Benoît CLAVEL est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) *Approbation compte-rendu de la dernière séance*
- 2) *Urbanisme : Déclaration d'Intention d'Aliéner*
- 3) *CCVT : transfert de compétence instruction urbanisme*
- 4) *Rapports annuels sur la qualité et le service de l'eau potable et de l'assainissement non collectif*
- 5) *Réhabilitation du four du Villard*
- 6) *Convention de mise à disposition licence IV*

- 7) *Convention terrain Col du Marais*
- 8) *Travaux glissement de la Bottière*
- 9) *Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour le traitement UV la Brettaz*
- 10) *Informations et questions diverses*

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Déclaration d'intention d'aliéner n°2015/03	La commune ne souhaite pas préempter.	
2	Déclaration d'intention d'aliéner n°2015/04	La commune ne souhaite pas préempter.	
3	Convention d'organisation du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols mis en place par la Communauté de Communes des Vallées de Thônes	Avis favorable pour la convention	
4	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau a) potable	Adoption du rapport	
4	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement b) non collectif	Adoption du rapport	
5	Financement travaux réhabilitation du four du Villard	Avis favorable pour la prise en charge des matériaux à hauteur du financement manquant	
6	Convention de mise à disposition de la licence IV au locataire du Gîte de Praz D'Zeures pour 100 €	Avis favorable à partir du 1 ^{er} juillet 2015	
7	Convention de mise à disposition de terrains section A n°3106 et 2919 par Jean-Michel PACCARD	Avis favorable à partir du 1 ^{er} juillet 2015	

9	Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour le traitement UV de la Brettaz	Avis favorable	
10 f	Demande du locataire de faire un toit au dessus du capot du câble	Avis défavorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
4 b)	Revoir le prix de l'assainissement non collectif	Les élus	Evalue le coût du contrôle et du service		D'ici la fin de l'année
5	Réhabilitation du four du Villard aide aux bénévoles	Le Maire	Demande un budget plus précis des travaux et des recettes déjà récoltées		
8	Etude géotechnique glissement de la Bottière	Le Maire	Voit avec le RTM si les devis correspondent aux travaux demandés	Par téléphone	Le plus rapidement possible
8	Etude géotechnique glissement de la Bottière	Le Maire	Convoque Equaterre pour un RDV sur le terrain		Le plus rapidement possible
8	Ecoulement des eaux pluviales à revoir à l'Adevant	Employé technique	Va creuser la cunette		Le plus rapidement possible
10 d)	Repeindre le préau	Employé technique	Pendant l'été		
10 e)	Mettre une main courante aux escaliers qui descendent vers la mairie le long de l'église	La commission voirie	Fait des devis à plusieurs prestataires		Le plus rapidement possible
10 f)	Renvois d'eau trop profonds	Jean-Luc Thiaffey-Rencorel	Remonte à l'alpage voir les renvois d'eau		

3. CCVT : transfert de compétence instruction urbanisme

Suite à l'arrêt de l'instruction par la Direction Départementale des Territoires au 1^{er} juillet 2015, la CCVT a décidé de mettre en place un service instructeur pour les communes, à titre gratuit. Un logiciel va être mis en place, une personne a été embauchée.

5. Réhabilitation du four du Villard

Plusieurs habitants du hameau ont organisé des ventes de pain, un repas pour récolter des fonds pour réhabiliter le four. Ils vont réaliser leurs travaux eux-mêmes. Ils ne sont pas certains d'avoir assez de fonds pour payer tous les travaux. Ils ont demandé une aide de la commune.

8. Travaux glissement de terrain la Bottière

Des devis ont été demandés et deux bureaux d'étude ont répondu. Il est difficile de comparer les prestations. C'est la commission de l'eau qui décidera du cabinet retenu.

9. Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour le traitement UV de la Brettaz

Une demande auprès du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement a déjà été déposée. Une autre demande pour de la réserve parlementaire a aussi été déposée.

10. Informations et questions diverses

a) Gentlemen Cycliste

Il est organisé le traditionnel gentlemen cycliste des élus et du personnel communal le 12 septembre 2015 à Seynod.

b) Fibre optique

Le Maire a rencontré le bureau d'étude Tutor qui travaille sur la fibre optique. Le tracé initial était prévu sur la route départementale 12 mais le budget est très conséquent. Du coup un nouveau tracé passant par Leschaux, le Mont D'Zon et les Choseaux est à l'étude.

c) Syane et la mise en place de bornes électriques

Le Syane a présenté son plan de développement des bornes électriques et prévoit 9 prises sur le territoire de la CCVT. La CCVT va réfléchir pour le financement de bornes supplémentaires.

d) Conseil d'école

Plusieurs questions ont été posées concernant la commune :

- projet d'aménagement du préau : en attente du projet d'école
- la nutritionniste interviendra encore une année. Les menus seront affichés vers la porte d'entrée de l'école.

La nutritionniste interviendra aussi pour le goûter du périscolaire.

Il est demandé à ce que la cantinière ait des cours de cuisine.

- projet d'école est en cours.
- il est demandé de diffuser le compte-rendu des conseils municipaux aux parents d'élèves quand il y a des questions qui concernent l'école. La demande a été refusée car les comptes-rendus sont affichés et sur la site internet de la commune. Les séances du conseil municipal sont publiques.

e) Commission voirie

Elle a été fixée au 25 juin à 20h30.

f) Praz D'Zeures

Beber TP a enlevé le gros rocher et refait les renvois d'eau.

Une corvée sera organisée pour nettoyer autour du chalet. Il sera ensuite demandé au locataire de maintenir cet état de propreté.

Sortie Praz D'Zeures élus et personnel : 02/08.